

**Louis BECQUEY**

## **Le " découvreur " de Laennec**

par A. FINOT

Au début de 1816, Laennec, se sentant malade, et déçu dans ses espérances d'être nommé à la Faculté, et même dans les Hôpitaux, avait pris la résolution de se retirer dans son domaine breton de Kerlouarnec. En août 1814, mis en possession de la propriété après une entente fort difficile avec son père, il y avait fait un assez long séjour, s'efforçant d'en relever les murs quasi-ruineux, et d'en améliorer les terres. Celles-ci, et quelques autres aux environs pouvaient lui assurer un revenu modeste, mais à peu près suffisant pour vivre, surtout en l'arrondissant par un peu de pratique médicale. Il pourrait du moins y vivre au grand air, et s'y adonner à la chasse, qui était pour lui le sport idéal et propre à refaire sa santé délabrée.

Les déboires ne lui avaient pas manqué. Il ne fallait plus compter sur la chaire d'*Hippocrate et des cas rares*, supprimée depuis 1811, et qu'il n'était pas question de rétablir et, pour les places de médecin d'hôpital (il y en avait quatre de vacantes en 1816), il n'était jamais question de lui, malgré la valeur de ses travaux scientifiques. Il s'était pourtant constitué une belle clientèle, avec des malades de choix : Mme de Lévis, Mme de Duras, les Chateaubriand, les Talaru et bien d'autres, tous personnages assez bien en cour pour le recommander en haut lieu. Il est assuré qu'ils n'y songèrent pas, et Laennec, par fierté, ne les y incita probablement pas. Récemment, il venait de subir deux secousses assez dures. Le 24 janvier avait paru la thèse de Jean Cruveilhier : *Essai sur l'Anatomie pathologique*, qui annonçait la parution de travaux importants sur le sujet. C'était couper les ailes à son propre *Traité d'Anatomie pathologique*, depuis dix ans sur le chantier, et abandonné, presque à sa terminaison, pour les nécessités du pain quotidien. Enfin, le 11 mai, G.L. Bayle, son ami le plus intime, son collaborateur de tous les instants, dans ses travaux et dans la clientèle, était, le 11 mai, emporté par la tuberculose. Le dernier lien qui le retenait à Paris se trouvait ainsi définitivement tranché. Il ne lui restait plus qu'à faire rentrer le plus



*M. J. B. de. scul.*

*Mr. Becquey.*

possible d'honoraires en souffrance — car la clientèle, même aristocratique, payait mal ; les années 1814 et 1815 avaient été médiocres (5 à 6 000 francs au lieu de 10 000 en 1813) (1). Dès qu'il aurait réalisé une somme suffisante, il pourrait partir.

C'est en roulant dans sa tête ces idées assez décourageantes qu'un jour de mai ou juin 1816, courant à ses visites, il se heurta à un personnage d'aspect vieillot, au visage maigre, et précocement chauve, Louis Becquey, homme politique de sa connaissance, député royaliste en faveur, et même à ce moment Sous-Secrétaire d'Etat à l'Intérieur, dont dépendait précisément l'Assistance Publique. Rencontre assez explicable : les deux hommes étaient voisins, Laennec logé au n° 3 de la rue du Jardinot, et Becquey, 2, rue de Tournon, à quelques centaines de mètres par conséquent. Ils causèrent, et c'est alors que le sous-ministre fit à Laennec une proposition fort inattendue, et qui devait bouleverser sa vie.

On passe habituellement assez vite sur ce Becquey, qui n'est pas évidemment un bien grand personnage, mais tout de même un homme politique marquant, et même, en 1816, de premier plan. J'ai voulu me rendre compte de ce que fut en réalité cet homme, grâce à qui, et uniquement à qui, Laennec fut mis en possession d'un service d'hôpital, condition absolument nécessaire à la création et à l'élaboration du grand œuvre qui allait suivre.

François-Louis Becquey était né en Champagne, à Vitry-le-François, le 14 septembre 1760 (il était donc de vingt ans plus âgé que Laennec). Fils d'un lieutenant criminel au baillage de cette ville, il avait été, une fois terminées ses études de droit, nommé membre de l'Assemblée provinciale de Champagne, et, après 1789, Procureur général-Syndic de la Haute-Marne. Le 30 août 1791, il était élu à l'Assemblée Législative (2).

Au début, il n'apparaît pas comme un royaliste bien fervent, car c'est lui qui présente et fait voter une résolution pour que les députés ne fussent pas tenus de rester debout quand le roi venait à l'Assemblée. Mais il devait s'assagir assez vite, siégeant parmi les Constitutionnels de la teinte Beugnot (Champenois lui aussi), Ramond, Quatremère, etc., et prenant plusieurs fois la parole pour défendre les prêtres insermentés. Il se rangea aussi parmi les sept qui, le 20 avril 1790, votèrent contre la guerre. Il avait de fréquents entretiens avec la famille royale, ce qui lui fut durement reproché après l'avènement de la Convention. Il n'eut alors qu'une ressource : se cacher et se faire oublier. Tantôt retiré à Vitry-le-François, tantôt à Saint-Dizier, son fief politique, il put gagner sans trop de dommages la fin de la Terreur.

Rentré à Paris sous le Directoire, il retrouva ses amis royalistes et s'affilia au Comité qui représentait en France la contre-police de Louis XVIII. C'est ainsi qu'il entra en relations avec le publiciste et romancier Fiévée, l'auteur de ce petit chef-d'œuvre : *La Dot de Suzette* (1798). « Il lui proposa, nous dit Sainte-Beuve (3), de s'attacher au service du roi exilé par quelque correspondance, et Fiévée y consentit. Cette correspondance, ajoute-t-il, cessa peu après le 18 Brumaire », le Comité interrompant d'ailleurs à cette époque son activité, du moins en principe.

Becquey, pendant le Consulat et l'Empire, semble s'être rallié franchement au nouveau régime, puisque, le 8 Frimaire An XII (1<sup>er</sup> décembre 1803), il était nommé par le Sénat député au Corps législatif. En 1810, il devenait Conseiller de l'Université. Néanmoins, il était resté persona grata auprès de Louis XVIII qui, dès sa rentrée, le nommait, le 16 mai 1814, Directeur général de l'Agriculture, du Commerce et des Arts et Manufactures, en même temps que son ami Royer-Collard devenait Directeur général de la Librairie. Comme l'abondance de biens ne nuit jamais, ils étaient encore, le même jour, nommés tous deux Conseillers d'Etat et Chevaliers de la Légion d'honneur.

Après les Cent-Jours, le 22 août 1815, Becquey fut élu député à la Chambre Introuvable par le Collège de la Haute-Marne. Mais, au milieu des frénétiques de l'Assemblée, il faisait figure de modéré, comme les De Serres, les Lainé, les Royer-Collard. Il vota en particulier, le 10 novembre 1815, contre la fameuse loi d'amnistie — en réalité de proscription, et c'était méritoire. Le 18 mai 1816, Lainé, devenu Ministre Secrétaire d'Etat à l'Intérieur, le prit comme Sous-Secrétaire d'Etat.

En cette qualité, il avait, nous l'avons dit, la haute main sur l'Assistance Publique, qui n'avait pas alors de Directeur général, mais un Conseil supérieur d'Administration, où siégeaient, plutôt à titre décoratif, d'importants personnages tels que La Rochefoucauld, Mathieu de Montmorency, D'Aguesseau, Barbé-Marbois, etc. Becquey avait donc été mis au courant des services à pourvoir dans les hôpitaux : un à la Charité, un à l'Hôtel-Dieu, un à Beaujon et un à Necker, pour lesquels on attendait le visa politique. N'oublions pas, en effet, que le jour où il rencontra Laennec, c'est-à-dire dans les tout derniers jours de mai ou les tout premiers de juin (en tous cas avant le 5, date de la lettre de Laennec annonçant cette rencontre à son cousin Christophe) (4), on était encore en pleine Terreur Blanche et en pleine floraison des Cours prévôtales. Didier, chef de la conspiration de Grenoble, allait être exécuté le 8 juin, et bien des tragédies se succéderaient encore jusqu'au 29 juillet, date où fut fusillé le général Mouton-Duvernet. L'époque exigeait donc, pour les nominations de fonctionnaires ou assimilés, des serviteurs zélés et sans reproche du Trône et de l'Autel. Or, Laennec répondait parfaitement à ces desiderata.

Où Becquey l'avait-il connu ? On pourrait penser que c'était dans le sein de la fameuse *Congrégation*, dont Laennec fut un des premiers et plus dévôts participants, un de ces « medici pii » que, dès 1804, le Pape Pie VII, qui le reçut alors, qualifiait de « res miranda », chose admirable. Il y faisait même des conférences dignes d'un théologien. Mais Becquet ne paraît pas avoir jamais appartenu à la Société, et, en tous cas, n'est pas cité dans la liste que donne l'ouvrage de Geoffroy de Grandmaison (5). Les deux hommes durent donc faire connaissance dans un des salons du noble Faubourg, qu'ils fréquentaient, l'un à titre de médecin, l'autre d'homme politique bien en cour. Ils n'étaient donc pas des intimes, et Laennec ne parle jamais de Becquey dans ses lettres publiées, sauf dans celle qui relate précisément cette rencontre.

Que se dirent-ils ? Après les banalités habituelles, Laennec confia sans doute au Sous-Secrétaire ses premiers espoirs, ses premiers succès à l'École Pratique, ses candidatures manquées au professorat et aux Hôpitaux, ses désillusions, enfin son désir de retraite. Becquey se trouva ainsi instruit en quelques minutes de la vie médicale de son interlocuteur. Car, s'il l'avait sans doute, dans quelques salons, entendu prôner comme un excellent praticien, il y a gros à parier qu'il ignorait jusque-là ses travaux sur la péritonite, les vers parasites et l'anatomie pathologique. En revanche, il connaissait fort bien sa réputation de catholique militant et de royaliste bon teint (il avait publié en effet, en 1815, à Gand, un petit factum antibonapartiste) (6). Or, parmi la vingtaine de médecins candidats au service vacant de Necker, aucun, probablement, ne donnait satisfaction entière du point de vue politique. Laennec arrivait donc à la minute précise où il pouvait représenter le candidat parfait.

Becquey, d'autre part, était un vieux politicien, habitué par ses fonctions administratives aux décisions promptes. Son parti fut donc pris de façon immédiate. Edifié maintenant sur la valeur médicale de Laennec, comme il l'était auparavant sur son royalisme, il lui proposa à brûle-pourpoint le service médical de Necker, en remplacement de Mongenot, décédé en avril 1816.

Au fond, ce n'était pas là une offre exceptionnelle. Necker n'était qu'un petit hôpital : une centaine de lits de médecine en tout, éloigné du centre et bien loin de valoir la Charité ou l'Hôtel-Dieu. Mais c'était tout de même un excellent début. Laennec n'hésita donc pas longtemps à changer son fusil d'épaule et à troquer ses rêves campagnards contre une bonne réalité hospitalière. Il profitait ainsi du « piston » politique le plus net, c'est-à-dire de ce qu'il y a de plus aveugle et de plus déplorable en général, surtout en matière scientifique, mais qui, pour une fois, allait se montrer providentiellement inspiré. Nous savons comment Laennec y répondit, pour sa gloire et celle de la Science.

Pas tout de suite, cependant. Becquey avait bien précisé Necker, et fait sa proposition en ce sens aux services intéressés, après approbation du ministre et du Conseil, mais, par suite d'une erreur, probablement involontaire, des bureaux dont les chefs étaient alors Laffon-Ladébat et Péligot (7), les arrêtés ministériels du 30 juin qui pourvoyaient aux vacances hospitalières, en désignant Lerminier à la Charité pour la place de Bayle \*, nommaient Laennec... à Beaujon, et un certain Renaudin à Necker. Heureusement, ces deux derniers s'entendirent tout de suite pour adresser au ministre une demande de permutation dès le 3 juillet. Approuvée par le Conseil des Hospices dès le 10, et certainement soutenue par Becquey, l'affaire n'en traîna pas moins durant un mois, jusqu'au 4 septembre suivant, où Laennec reçut enfin sa nomination officielle pour Necker.

Le lendemain, 5, la Chambre introuvable était dissoute par Louis XVIII. Cependant, Becquey resta quelques mois encore à son Sous-Secrétariat,

---

(\*) Il devait y demeurer jusqu'en 1837.

qu'il échangea en 1817 contre la Direction générale des Ponts-et-Chaussées. Notons d'ailleurs que, dès ce jour, dans ses très nombreuses interventions à la Chambre ou ailleurs, il cessa absolument de s'intéresser aux questions hospitalières ou d'assistance. Sa démarche en faveur de Laennec resta isolée et un pur hasard dans sa vie politique.

Sa carrière devait continuer sans à-coups comme député et grand fonctionnaire (les deux ne s'excluant pas alors) jusqu'à 1830. Il fut réélu député le 4 octobre 1816 et le 12 septembre 1819. Mais, dans cette nouvelle Chambre, trop avancée pour son goût, quoiqu'il siégeât au centre, il vota contre la loi libérale de 1819 sur la Presse, et contre l'admission de Grégoire, l'ex-évêque jureur de Blois. En revanche il s'occupait très activement de ses Ponts-et-Chaussées, principalement des Voies navigables, qui restèrent sa spécialité, et son rapport de 1820 sur *la Navigation intérieure de la France*, dans lequel il préconisa et établit un système complet et cohérent de navigation intérieure fit époque. Il poussa particulièrement l'achèvement du canal de Bourgogne. Cela ne l'empêchait pas de toucher à bien d'autres questions : on lui doit une soixantaine de brochures, tant sur le commerce et l'agriculture que sur les ports, les douanes, la liberté individuelle, les finances, etc. Il cultivait même les muses, ou du moins la Muse virgilienne à ses moments perdus, et c'est ainsi qu'il donna, en 1828, une traduction estimable des cinquième, sixième, septième et huitième livres de *l'Enéide*. Mais jamais rien, nous l'avons dit, sur les questions d'Assistance (8).

Toujours réélu à la Chambre, en 1824 comme en 1827, il évoluait de plus en plus vers la Droite, « plaçant le roi avant la Charte », dit un de ses biographes. Considérant le président du Conseil, Martignac, comme trop engagé dans le libéralisme, il démissionna en mai 1830 de ses fonctions de directeur des Ponts, mais fut, en compensation, nommé par Charles X, ministre d'Etat, membre du Conseil privé et Commandeur de la Légion d'honneur ; il ne perdait donc pas au change.

Après la dissolution de la Chambre en juin, il fut encore réélu le 3 juillet 1830. Après la Révolution et l'avènement de Louis-Philippe, il prêta néanmoins le serment, et siégea, bien entendu, dans le groupe légitimiste, mais il n'y intervint guère. Aux élections de 1831, il ne se représenta pas, et vécut dès lors dans la retraite, où il eut largement le temps de se consoler, espérons-le, avec son cher Virgile, ou avec Horace, refuge habituel des vieux magistrats de l'époque. Il vécut en effet assez longtemps pour voir la chute de Louis-Philippe, et même la présidence de Louis-Napoléon, puisqu'il ne mourut que presque nonagénaire, le 2 mai 1849, pas tout à fait oublié, puisqu'il eût, lors de ses obsèques au cimetière du Sud (Montparnasse), les honneurs d'une oraison funèbre officielle (9).

Il est à supposer que Laennec lui avait fait don, à leur parution, des deux éditions de son *Auscultation médiate*, avec de belles dédicaces, et qu'il a connu, dans toute sa splendeur, la réussite de son protégé. Evidemment, il ne l'avait pas prévue, à ce point, tout au moins. Mais il avait été tout de

même, et à coup sûr, le *primum movens* de cette réussite. Sans lui, son ami ne fût pas devenu le grand Laennec, car, sans service d'hospitalisation, même s'il avait découvert ailleurs l'auscultation médiate (et il l'a fait, on le sait, chez une malade de sa clientèle en ville), il n'eût pu en tirer parti, faute de possibilité d'autopsies, et sans la collaboration de ses élèves, qui, seules, lui ont permis de développer et mener à bien son immense travail (10). Evidemment, à côté de lui, Becquey n'a eu, en somme, qu'un beau geste, mais vraiment tout à fait providentiel. C'est pourquoi, à côté du grand homme, on ne peut lui refuser, pour le présent et pour l'avenir, une petite place et un beau brin de son laurier.

### BIBLIOGRAPHIE

1. ROUXEAU. — *Laennec après 1805*, 132.
2. ROBERT et COUGNY. — *Dictionnaire des Parlementaires*, Art. Becquey, I, 233.
3. *Causeries du Lundi*. — T. V, 224.
4. ROUXEAU. — *L.c.*, 181.
5. *La Congrégation*, passim.
6. ROUXEAU. — *L.c.*, 145.
7. *Almanach Royal*, 1816 et 1817.
8. *Catal. de la Bibl. Nat.*
9. RABBE et DE BOISJOLI. — *Biogr. des Contempor.*, t. I, Art. Becquey.
10. Cf. RIST. — *La jeunesse de Laennec*, 185.

